

# CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

S.I.A.E.P de MONTCRESSON

02 MAI 2017

COURRIER "ARRIVE"

Rapport d'analyse Page 1 / 2  
Edité le : 20/04/2017



SIAEP MONTCRESSON

13 rue de Verdun  
45700 MONTCRESSON

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b> LSE17-45389		<b>Analyse demandée par :</b> ARS du Centre DT DU LOIRET	
<b>Identification échantillon :</b> LSE1704-28510-1		<b>N° Prélèvement :</b> 00107460	
<b>N° Analyse :</b>	00118193	<b>Code PSV :</b> 0000001409	
<b>Nature:</b>	Eau de production		
<b>Point de Surveillance :</b>	CHATEAU D'EAU		
<b>Localisation exacte :</b>	COLONNE DE DISTRIBUTION		
<b>Dept et commune :</b>	<b>45 MONTCRESSON</b>		
<b>UGE :</b>	0193 - SIAEP MONTCRESSON		
<b>Type d'eau :</b>	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION		
<b>Type de visite :</b>	P1	<b>Type Analyse :</b> TRZ	<b>Motif du prélèvement :</b> CS
<b>Nom de l'exploitant :</b>	S.I.A.E.P. MONTCRESSON 13 rue de Verdun 45700 MONTCRESSON		
<b>Nom de l'installation :</b>	DENITRATATION MONTCRESSON	<b>Type :</b> TTP	
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 10/04/2017 à 09h16 Réceptionné le 10/04/2017 Prélevé par CARSO LSEHL / VALLOT Etienne Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 11/04/2017

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Pesticides</b>							
<i>Total pesticides</i>							
Somme des pesticides identifiés	45TRZ@	0.058	µg/l	Calcul	0.5		
<i>Pesticides azotés</i>							
Amétryne	45TRZ@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine	45TRZ@	0.013	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Atrazine 2-hydroxy	45TRZ@	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine déséthyl	45TRZ@	0.045	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Cyanazine	45TRZ@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Hexazinone	45TRZ@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Metamitron	45TRZ@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Metribuzine	45TRZ@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Prometryne	45TRZ@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Propazine	45TRZ@	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Terbumeton	45TRZ@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Terbumeton déséthyl	45TRZ@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Terbuthylazine	45TRZ@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Terbuthylazine déséthyl	45TRZ@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Terbuthylazine 2-hydroxy (Hydroxyterbuthylazine)	45TRZ@	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Terbutryne	45TRZ@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Triétazine déséthyl	45TRZ@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine déséthyl 2-hydroxy	45TRZ@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Simazine	45TRZ@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine déisopropyl	45TRZ@	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#
Atrazine déséthyl déisopropyl	45TRZ@	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET108	0.1	#
<b>Amides</b>							
Flufenacet (flurthiamide)	45TRZ@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.1	#

45TRZ@ TRIAZINES (ARS45-2016)

Isabelle VECCHIOLI  
Responsable de Laboratoire

